

Bruxelles, le 3 avril 1985
Note BIO (85)²⁰⁷126 aux Bureaux Nationaux
c.c. aux membres du Service du Porte-Parole

=====

REUNION DE LA COMMISSION

BUDGET 85 - LETTRE RECTIFICATIVE

M. Christophersen a envoye au Conseil la lettre
rectificative pour le budget 85 (Voir note IP(85)115).

AIDES

Sous le point "AIDES" la Commission a pris une decision
sur les mesures allemandes en faveur des voitures non polluantes
(Voir note IP(85)114).

RELATIONS CANADA

La Commission a egalement approuve la position prise par
M. De Clercq sur les deux dossiers concernant les relations avec
le Canada :

a) VIANDE BOVINE: en reaction au recours par le Canada a
l'art. XIX du GATT pour imposer des quotas a l'importation de
viande (quota de 2.700 tonnes a comparer avec nos exportations
de 23.000 en 1984) une liste de mesures de retorsion a ete
etablie en accord avec le Comite 113. Les discussions se sont
poursuivies avec le Gouvernement canadien et une solution semble
possible sur un quota qui sera substantiellement plus eleve que
celui que le Gouvernement canadien avait prevu initialement.

b) CHAUSSURES : un accord de compensation a ete paraphe,
portant sur une reduction tarifaire sur 17 produits pendant une
periode de 1 a 3 ans. Il s'agit de produits pour lesquels la
Commission etait fournisseur principal ou tres important
concernant un volume de commerce de 145 millions de dollars
canadiens (moyenne 81/83).

GESTION DU FONDS SOCIAL

La Commission a eu une discussion generale sur les
"orientations pour la gestion du Fonds social". Ces
orientations doivent etre arretees par la Commission avant le 1
mai chaque annee et pour les trois exercices suivants (Art. 6 de
la Decision du Conseil du 17 octobre 1983 concernant les
missions du Fonds social). Le Parlement europeen a exprime son
avis sur les orientations a adopter dans sa resolution du 14
mars 1985 suite au Rapport redige au nom de la Commission pour
les Affaires sociales et l'Emploi par J.P. Backy. A l'egard
d'une situation qui est caracterisee par une explosion du nombre
des demandes (+- 5.000), des criteres tres vagues et une
concentration devenue inadeguate du point de vue geographique et
qualitative, la Commission souhaite s'orienter - dans les
limites imposees par les moyens dont dispose le Fonds - dans la
direction d'une plus grande concentration geographique et la
formulation de priorites plus rigoureuses et plus
contraignantes.

432

PROGRAMME-CADRE POUR LA RECHERCHE COMMUNAUTAIRE

La Commission a marqué son accord sur l'envoi au Conseil d'un document de travail sur "l'état de réalisation du programme-cadre et réflexions sur les modes de financement et méthodes de mise en oeuvre de la R, D & D communautaire. Ce document est envoyé en vue de la réunion informelle des Ministres de la Recherche le 23 avril. Il prépare également les discussions que la Commission aura avec les représentants des Etats membres à la fin du mois de juin sur le thème "Confrontation des politiques nationales et communautaires de R, D & D".

FISCALITE

La Commission a approuvé deux propositions de directive du Conseil :

- l'une concernant l'harmonisation des droits d'accise sur le vin auquel de l'alcool a été ajouté et sur les produits similaires;
- la deuxième fixant certaines règles concernant les impôts indirects frappant la consommation des boissons alcooliques.

Ces deux directives sont destinées à compléter le dispositif d'harmonisation des accises sur les boissons alcooliques dont la Commission a proposé l'adoption des 1972.

REUNIONS DU COMITE INTERIMAIRE DU COMITE DE DEVELOPPEMENT

La Commission a approuvé un projet de communication au Conseil au sujet de ces deux réunions dont une version abrégée sera envoyée au Conseil dans les meilleurs délais. Les deux réunions se consacreront, à la suite d'une suggestion américaine, aux problèmes des pays en développement (endettement, flux de capitaux internationaux et relations commerciales). Le document figurera à l'ordre du jour de la réunion informelle des Ministres des Finances de Palerme (13 avril).

Amitiés

H. PAEMEN COMEUR